

fallait frapper les hérétiques. Le président Ranconet, ayant apporté les oeuvres de Sulpice Sévère, donna lecture du passage où, dans la vie de saint Martin de Tours, il est question de Priscillien. Cet acte de bon citoyen ayant déplu au fanatique cardinal – qui aurait tant aimé introduire l'Inquisition – Ranconet fut enfermé à la Bastille où il mourut de chagrin en 1559. ²⁾

Un ou plusieurs de ses enfants auraient quitté la France pour trouver un asile aux Pays-Bas. D'après une tradition de famille, ce seraient les descendants des enfants d'Aymar que l'on retrouve à Soumagne (pays de Liège), à St-Hubert, en Autriche, à Arlon et à Luxembourg. ³⁾

Toujours d'après le Nobiliaire de France, la branche de la famille qui resta en ce pays s'allia aux maisons de Cugnac; Galard, Bressac, Toucheboeuf, Gironde, Berson et Bousquet. Elle se serait éteinte en 1604 en la personne de

BENJAMIN RANCONET,

seigneur d'Escoire, de Polignac, etc., marié à Marthe de Raymond en 1604 et ensuite à Anne (?) d'Espagne. ⁴⁾

D'après une autre source, le dernier des Ranconet, comte de Nogau, aurait encore vécu au 18^{me} siècle. Ses filles auraient épousé respectivement le marquis de St-Aulaire et Kersalaün. La marquise de St-Aulaire, née Ranconet, serait décédée vers 1850, à l'âge de 98 ans à Etiolles-les-Périgueux. ⁵⁾

Madame Bernard Clasen-Ransonnet, à laquelle nous sommes redevable de nombreuses données concernant sa famille, et qui, ici, voudra recevoir nos remerciements réitérés, possède une belle plaque émaillée qui contient, entre les millésimes 1696 et 1709, les brevets-patentes délivrés à Paris, en l'an 1701, par Charles d'Hozier, Conseiller du Roi et Garde de l'Armorial de France, à

LAURENT RANSONNET

hostelier à Rouen.

Ce qui nous frappe, c'est que les armes qui se trouvent sur cette plaque ne correspondent en aucune façon à celles indiquées pour les branches du Périgord, de Luxembourg et d'Autriche, supposées sorties d'une même souche.

Les Ranconnet du Périgord portaient: de gueules à la fasce d'argent accompagné en chef d'un taureau passant d'or.

Lorsque Hubert-Joseph Ransonnet-de Villez (VIII B 7) fut créé baron en Autriche, en 1803, c'est probablement pour rappeler ses origines prétendument périgourdines qu'il se fit attribuer les armes suivantes: Parti: au 1 d'azur au chevron d'or; au chef d'argent chargé d'une étoile (8) de gueules; au 2 de gueules à la fasce d'argent accompagné en chef d'un taureau passant d'or. Supports: deux lions regardants au naturel. ⁶⁾ Cri: Plus être que paraître.